



Communiqué

Journée de protestation du 22 mai contre la réforme de la fonction publique et pour la défense du pouvoir d'achat.

La fédération des Spelc (Syndicats professionnels de l'enseignement libre catholique) appelle à se mobiliser et à s'associer à cette journée de protestation. Elle laisse à ses adhérents le choix des moyens d'action.

La fédération des Spelc s'insurge contre les mesures d'austérité décidées et mises en œuvre par le gouvernement :

- réductions d'emplois risquant de porter préjudice aux élèves et de dégrader les conditions d'exercice des enseignants ;
- report d'un an du plan de revalorisation des carrières des agents publics (PPCR) ;
- gel du point d'indice servant au calcul de la rémunération ;
- réintroduction du jour de carence (non-paiement du salaire le premier jour d'un arrêt maladie) ;
- rémunération au mérite ;
- compensation imparfaite de la hausse de la CSG ;
- absence de participation de l'État employeur à la complémentaire santé (50 %) pour ses salariés, en dépit de l'obligation légale ;
- maîtres délégués en situation précaire (21 % dans le 2nd degré et 13 % dans le 1^{er} degré) et sous-payés.

Le Spelc affirmera toujours son attachement à l'équité et à la justice : agissons pour la défense de l'emploi et des conditions de travail !

La fédération des Spelc déposera un préavis de grève pour celles et ceux de ses adhérents qui choisiront ce mode de protestation.

Président : Luc Viehé – l.viehe@spelc.fr – 06 81 40 42 42

Contact presse : Valérie Doulmet – v.doulmet@spelc.fr – 06 26 99 13 57

Fédération nationale des Syndicats professionnels de l'enseignement libre catholique
192 bis, rue de Vaugirard – 75015 Paris – 01 58 10 13 13 – federation@spelc.fr - www.spelc.fr